

Les descendants de Sulpice



Recueil des actes des Darnault

commune de **Saint Michel** en Brenne (Indre)

MARRIAGE

M
Silvain
Guérineau
Marie
Faguer

L'an mil sept cent quatre vingt trois le vingt cinq février après
la publication des bans ~~de~~ futes mariages entre Maître Silvain
Guérineau Avocat en Parlement fils majeur du sieur Silvain Guérineau
bourgeois et de Dame Anne Brigitte Guilpin de la paroisse de S. André
de chateauroux d'une part et Deroiselle Marie Faguet fille mineure de
deff. le sieur François Faguet fermier de cette Abbaye de S. Césaire
et de Dame Marie Guilpin de cette paroisse d'autre part faite une seule
fois à notre messe paroissiale et dans l'église de S. André de chateauroux
le deux de ce mois, dispense obtenue de deux autres bans en la cour de Bourges
en date du six du même mois et signée Gassot vic-gen. dispense aussi obtenue
en la même cour de deux empêchemens l'un du troisième, l'autre du quatrième
degré de consanguinité qui étoient entre les dites parties, en date du douze
du courant et signée Meaugy vic-gen. vu le certificat de publication esté longé
de M. le curé de chateauroux, date du trois et signé Richet curé de S. André,
et après les fiancailles célébrées en cette église le jour d'avant hier je curé
souligné ai reçu le mutuel consentement de mariage des susdites parties
et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par
la S. Eglise en présence et du consentement de leurs susdits père et mère et
encore des sieurs Joseph et Pierre Guérineau frères de l'epoux, Jean Etienne
Renault Joseph Guérineau medecin son oncle du sieur Jean
Baptiste Perrinaud son frere et beau pere, tuteur de legoute
Joseph Faguet son oncle tous signés et de plusieurs autres leurs
parens et ami qui ont attesté et approuvé ce que dessus
et aussi signés avec nous. Guérineau marifaguer

Baptiste Guérineau & Me Guilpin ab Guilpin

J. Faguet ~~curé de~~ Guérineau Not

Marie grillon ~~Joseph Guérineau~~ ~~Guérineau~~

Renault ~~Delouche Curé de la chapelle ardente~~ ~~Marie Anne Faguet ve tur que~~

Grillon Darsat
curé de S. Michel

p. Guérineau ~~Renault~~ ~~Darnault~~

Supérieur Boullay ~~Curé de S. Michel~~

Saint Michel en Brenne 25 février 1783 (2)

L'an mil sept cent quatre vingt trois le vingt cinq février, après la publication des bans de futur mariage entre maître Silvain Guérineau, avocat en parlement, fils majeur du sieur Silvain Guérineau, bourgeois, et de dame Anne Brigitte Guilpain de la paroisse de Saint André de Châteauroux, d'une part

et demoiselle Marie Faguet, fille mineure de défunt le sieur François Faguet, fermier de cette abbaye de St Cyrang et de dame Marie Guilpin de cette paroisse d'autre part,

faite une seule fois à notre messe paroissiale et dans l'église de Saint André de Châteauroux, le deux de ce mois, dispense obtenue de deux autres bans en la cour de Bourges en datte du six du même mois, et signée Gassot vic. Gen. Dispense aussi obtenue en la meme cour de deux empechements l'un du troisième, l'autre du quatrième degré de consanguinité, qui étoient entre lesdittes parties en datte du douze du courant et signée Bengy, vic. Gen.

Vû le certificat de publication et le congé de M ; le curé de Chateauroux, datté du trois et signé Pichet, curé de St André, et après les fiançailles célébrées en cette église le jour d'avant hier, je curé soussigné, ai reçu le mutuel consentement de mariage des susdittes parties et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la sainte église, en présence et du consentement de leurs susdits père et mères, et encore des sieurs Joseph et Pierre Guérineau, frères de l'époux, Jean Etienne Henault, Joseph Guérineau, médecin son oncle, du sieur Jean-Baptiste Guérineau son frère et beau père, tuteur de l'épouse, josph Fagué son oncle, tous signé, et de plusieurs autres leurs parens et ami qui ont attesté et approuvé de que dessus et aussi signer avec nous.

(BMS St Michel en Brenne, 1727-1789, page 419)